

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Lundi 19 Novembre 2018
Qui s'est tenue à 20 h30 en mairie de Tourville sur Odon
Sous la Présidence de Monsieur Robert MICHEL, Maire**

Présents : Gilles GOUPIL -Fabienne MANSION -Jérôme VIBERT -Aurélie BLONDEL- Gilbert DEBON- Didier BOULEY – Fabienne MANSION -Jean-Jacques MILLOT - Marie-Claire LEVÊQUE- MOUSSAY Chantal- Carole TURQUETIL-Catherine REGNIER

Absents excusés : Alexandra BOURGUIGNON- Olivier HUET- Olivier LE MEILLEUR

- Effacement réseaux rue du Lavoir et Gais pinsons

Il s'agit des réseaux de distribution électrique, de l'éclairage public et télécommunications.

43 Habitations sont concernées.

L'étude définitive envoyée par le SDEC à la Communauté Urbaine CAEN LA MER nous est parvenue en copie.

Le maire reprend l'étude envoyée. Elle correspond à l'étude préliminaire, le coût global étant néanmoins moins élevé, 162.457 euros HT au lieu de 197.480 euros HT

La participation de Caen la Mer, prélevée sur le droit de tirage de la commune sera de 84.355 euros Les aides correspondent à 110. 952 euros soit une participation de 68% du montant total.

Accord de principe du Conseil municipal

- Délibération pour figer les contributions au service commun études juridiques

Le service commun études juridiques et contentieux (SCEJC) a été créé par Caen la Mer lors du bureau communautaire du 4 juillet 2018. Certaines communes n'ayant finalement plus souhaité adhérer à ce service, les contributions des membres du service commun restant auraient pu évoluer à la hausse pour 2019. Par ailleurs, n'ayant pas de recul sur les demandes réelles d'accompagnement émanant des communes, il a été difficile d'estimer la charge de travail engendrée par celles-ci.

Aussi, dans ce cadre, et comme suite aux différents échanges concernant le financement de ce service, Caen la Mer a décidé par délibération du 18 octobre 2018 de figer les contributions des communes concernées jusqu'à fin 2019 et que la participation annuelle de celles-ci reste la même pour 2019, que celle annoncée pour 2018. A la fin de cette période de fonctionnement, un bilan sera fait afin de préciser les moyens et les contributions nécessaires au service. Il est donc proposé à la commune, un avenant n°1 à la convention existante afin de figer sa contribution jusqu'à fin 2019 comme indiqué ci-dessus.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE de figer les contributions des communes adhérant au service commun Etudes juridiques et Contentieux tel que mentionné dans le tableau annexé à cette délibération,

DÉCIDE d'approuver les termes de l'avenant n°1 aux conventions SCEJC figurant en annexe à cette délibération,

AUTORISE le président ou son représentant à signer les avenants correspondants et l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

- Travaux Eglise

-Réception Eglise (06/11/18)

Les principaux travaux de remise en état structurel de l'Eglise se terminent.

Il restera des travaux intérieurs ; Pour leur prise en charge il faudra voir pour mise en place d'une association ; Il faudra également se rapprocher de la Fondation du Patrimoine

Conseil Municipal Jeunes

L'élection a eu lieu le 16 novembre ; 11 enfants ont été élus

Vote du Président et des adjoints le samedi 8 décembre à 11 h

- Rapport des commissions

Gilbert Debon :

Travaux toiture cantine + pose et fourniture de 2 velux au bâtiment de l'école : Choix de l'entreprise TILLAULT de Grainville sur Odon pour un montant global de 2106 euros TTC.

Abri -Vélos pour logement école, choix en cours

Réfrigérateur salle polyvalente en panne, choix de le remplacer plutôt que de le réparer

Fabienne Mansion : Bibliothèque fermée du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019

Animation à la bibliothèque le 23 Novembre à 20H, avec lecture de lettres de soldats allemands à leur famille lors de la 2eme guerre mondiale.

Bilan Repas des aînés du 18 novembre

Bulletin municipal en cours

Marie-Claire Lévêque : Demande des représentants de parents pour que le sable de l'école maternelle soit retiré ; Il a été demandé tout d'abord de fournir une estimation du coût actuel du changement du sable et de l'entretien de cet espace.

Institutrice allergique à la craie, demande un tableau Velléda.

Demande également d'ouvrir la garderie plus tôt et plus tard

Certains font remarquer que toutes les communes autour de Tourville ont les mêmes horaires 7H30 le matin et 18H30 le soir.

Chantal Moussay : Réseau va s'appeler « L'eau du bassin caennais ». Délégué élu au Conseil syndical, M. Colombe .Une seule réunion depuis de nombreux mois. Perte totale de repères. Inauguration de l'usine prévue prochainement.

Jérôme Vibert : Table de ping-pong extérieure. Ce projet sera évoqué au budget 2019.

Didier Bouley : Filets de foot à changer

Aurélie Blonde : Commission Sports de CLM, projet Palais des Sports. Etude sur 3 sites (Bretteville , Colombelles et Fleury + Caen en site complémentaire ; Le choix s'est fait sur Caen , le coût du projet étant inférieur de près de 20 % car utilisation de la halle existante en salle annexe et présence d'un stationnement existant.

Informations diverses du maire

-Programme de restauration des cours d'Eau sur bassin versant de l'Odon : le maire demande a un élu d'être un peu référent ; accord de Chantal Moussay.

-Traitement des archives : L'intervention du Centre de Gestion validée lors d'un précédent conseil est en cours depuis le 12 Novembre.

-Construction d'un bâtiment présentation du nouvel avant-projet pour regrouper les activités médicales et paramédicales de la commune avec emplacement des activités médicales et des logements.

Comportera 4 logements T3 à l'étage et 2 T2 pour personne en mobilité réduite. Cet avant-projet sera joint au document de mise en relation de professionnels de santé.

-Gaz /Electricité : Groupement de commandes au 1^{er} janvier 2019 : Nouveaux fournisseurs proposés suite à l'appel d'offres du SDEC.

-Fin période de destruction frelons asiatiques ;

-ADS : Service prestataire pour conseil avisé au maire ; donne la loi et la règle; Délibération sur la participation renouvelée tous les ans ; pas d'augmentation pour Tourville en 2019 par rapport à 2018; 12 instructeurs. 47 communes de Caen la mer et 7 communes extérieures. Coût du service global : 451.739 euros ; coût par habitant de CLM : 1,54 ; prise en compte de l'évolution des habitants entre N-1 et N-3. Cotisation pour Tourville en 2019, identique à 2018 soit 1609 euros.

-Plan Local Habitat (PLH) : Information du maire sur la première présentation du projet du groupe de travail.

Objectif pour la Communauté Urbaine : 275.000 habitants en 2026 soit + 12500 habitants

Nombre de logements à produire : 1250 logement/an pour maintenir la population + 750 logements par an pour accueillir les nouveaux habitants.

Nouvelle armature : Tourville passe de commune périurbaine ou rurale à couronne périurbaine proche et doit avoir une densité résidentielle moyenne de 20 logements à l'Habitants

Contrainte pour CLM : produire au moins 50% de logements dans des tissus urbains existants, ne pas dépasser une enveloppe de 45 Ha et maintenir 70% de logement en zone dense.

Objectif de mixité sociale : Pour Tourville, il n'y a plus d'obligation de locatif social mais un objectif de 15% d'accession abordable (M2 inférieur à 1900 euros le M2).

AGENDA :

-Prochain Conseil Municipal, Lundi 10 ou 17 décembre 2018

-Pot pour nouveaux habitants en 2018 : Vendredi 7 décembre 2018 à 19 h salle polyvalente de Tourville

Levée de séance : 23H30

